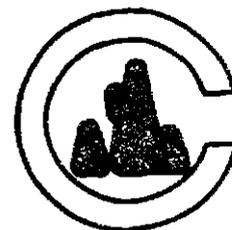


# bulletin de liaison



le carrefour  
des associations de familles  
monoparentales du québec

VOL 5 NO 4

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1979

## LE CONGRÈS D'ORIENTATION...

Après la consultation, Congrès et réflexion.

## PROGRAMME 1979-1980...

Les sessions éducatives en accord avec les mandats donnés par l'Assemblée générale du 20 mai 1979.

## LA PAUVRETÉ CHEZ LES FEMMES ...

Une étude sur la situation économique des femmes par le Conseil national du Bien-être social.

## DES ENFANTS EMPRISONNÉS OU TORTURES ...

Ils sont victimes des convictions politiques de leurs parents.  
Ils font l'objet d'une campagne de sensibilisation de Amnesty Internationale dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant.

890, rue dorchester est, local 2320, montréal, P. Qué.

# sommaire

	pages
Quoi de neuf au C. . . . . four . . . . .	
Congrès d'orientation . . . . .	3,4
Programmation pour l'année 79-80 au CAFMQ . . . . .	4,5
Réaménagement du personnel au CAFMQ	5,6
Engagement d'une nouvelle secrétaire	6
Commentaire . . . . .	
Colloque sur l'éducation populaire.	7
Informe/action . . . . .	
Pourquoi les femmes sont-elles pauvres	8,9,10
Ressources . . . . .	
ACEF : Offensive" Rackets" . . . . .	11
SORIF: . . . . .	11
Le sens réel de l'éducation familiale.	12
Amnistie internationale . . . . .	12
A travers la province . . . . .	
La régionalisation . . . . .	13
... de Laval . . . . .	13, 14
... du Saguenay Lac St-Jean . . . . .	14
... du Bas Saguenay . . . . .	15
... d'Alma . . . . .	15,16
... de Dolbeau . . . . .	16
... des visiteuses . . . . .	17
Retour aux études . . . . .	17
Collectivités nouvelles . . . . .	
De partout dans le monde des enfants crient au secours! . . . . .	18

# quoi de neut au carrefour

trois

## CONGRES D'ORIENTATION

Pour favoriser une plus grande unité au sein du CAFMQ et simuler l'intérêt des membres des associations locales pour des actions communes visant l'amélioration du sort des familles monoparentales, les membres du CAFMQ, réunis en assemblée générale le 20 mai dernier, acceptaient de tenir un Congrès d'orientation précédé d'une consultation auprès de nos membres sur les besoins en éducation populaire.

Après cinq ans d'existence, la principale contradiction qui subsiste au CAFMQ, c'est la pratique des associations locales et la pratique du CAFMQ. C'est-à-dire qu'en plus de l'information qu'elles transmettent, les associations s'impliquent au niveau de l'intervention individuelle par le dépannage, la relation d'aide, la démarche de croissance personnelle et, pour certaines, les loisirs. Les membres de nos associations sont d'accord avec les revendications mises de l'avant par le Carrefour (mémoires) mais jusqu'à maintenant, les associations ne s'impliquent pas directement par rapport à notre objectif principal, "AMELIORER LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES FAMILLES MONOPARENTALES", sauf pour l'appui à des mémoires ou à des pétitions.

Cette constatation évidente nous amène à poser les questions relatives à la résolution du problème chronique de l'instabilité des membres dans les associations, de l'implication des associations dans l'action collective, des genres d'associations (féminines, masculines ou mixtes) et finalement, de l'éducation populaire qu'on veut se donner.

## Questionnaire-recherche

Pour connaître nos besoins en éducation populaire, un questionnaire-recherche, préparé par les membres du Comité du Congrès d'orientation a été diffusé dans nos associations pendant un mois (du 15 septembre au 15 octobre). Mille membres ont répondu à ce questionnaire. Une première analyse nous indique les aspirations des membres quant à leur épanouissement personnel et les moyens envisagés pour y parvenir.

Par ordre de priorité, les besoins exprimés par les membres sont: 1. avoir un revenu suffisant, 2. combler leur solitude, 3. se sentir aimés, 4. développer leur personnalité.

Il semble que les gens veulent sortir de leur marasme financier et/ou affectif et qu'ils perçoivent leur association comme un lieu de partage, d'entraide et de récréation. Ils veulent aussi accéder à une certaine autonomie surtout par des actions individuelles. On constate une conscience sociale relative et vague. Les gens savent qu'ils vivent dans une société mais on ne propose guère d'im-

plications ou d'actions collectives visant à réclamer des droits ou à transformer une mentalité de consommateur et de dépendance sociale.

Est-ce la démonstration d'une attitude d'insécurité ou le simple fait qu'on ignore les causes réelles de nos problèmes?

## Le Congrès, moment privilégié de réflexion!

A un point tournant de son évolution, nous sommes d'avis que le temps est venu pour les membres du Carrefour de réfléchir sur la réalité de nos membres, leurs problèmes, la vie de nos associations (la pratique). Le Congrès d'orientation est un moment privilégié pour examiner ensemble:

- les revendications sur lesquelles nous voulons mettre l'accent;
- les moyens que nous allons prendre pour les obtenir;
- les moyens à prendre pour faire respecter nos besoins et nos droits;
- et comment l'éducation populaire, telle qu'organisée au Carrefour, servira à conscientiser les membres aux besoins et aux droits qu'ils ont!

Ce Congrès d'orientation se tiendra, les 24 et 25 novembre prochains, au Campus Notre-Dame-de-Foy, à Cap-Rouge, dans la région de Québec.

\* \* \* \* \*

## PROGRAMMATION POUR L'ANNEE 1979-1980 AU CAFMQ

Lors de la dernière assemblée générale du 20 mai 1979, le Conseil d'administration du Carrefour a reçu deux mandats très importants, soient: la tenue d'un Congrès d'orientation précédé d'une consultation auprès de nos membres sur les besoins en éducation populaire et la tenue d'une Assemblée générale sur les structures.

Compte tenu de ces deux mandats, les sessions éducatives, pour l'année en cours, porteront sur les recommandations du Congrès d'orientation et sur le rapport du Comité "ad hoc" sur les structures. En plus d'amener nos membres à prendre des positions éclairées, une réflexion plus poussée sur les orientations et les structures du regroupement provincial seront sans doute un processus éducatif qui permettra à nos membres de faire l'apprentissage de la démocratie et de s'identifier au regroupement.

A cet effet, les membres du Conseil d'administration réunis en

assemblée régulière le 29 septembre dernier ont résolu:

1. qu'une session provinciale de formation "Réflexion sur les structures" soit offerte aux responsables et co-responsables régionaux, aux membres du C.A. et de l'Exécutif; cette session se tiendra à la mi-février.

Pour atteindre son but, cette session "Réflexion sur les structures" devra être reprise dans les régions dans le cadre des Sessions régionales, vers la mi-mars, de manière à ce que les délégués qui assisteront à l'Assemblée générale spéciale sur les structures prennent position sur les changements aux structures en toute connaissance de cause.

2. que, suite au Congrès d'orientation, dans le cadre des Sessions régionales, il serait pertinent qu'une journée de réflexion portant sur les recommandations du Congrès d'orientation soit tenue dans toutes les régions. Ainsi, les délégués locaux qui assisteront à l'Assemblée générale annuelle seront en mesure de prendre, s'il y a lieu, des positions éclairées sur les orientations du CAFMQ.

De plus, la poursuite de la première étape du processus de régionalisation est toujours d'actualité et le réaménagement du personnel à la permanence du CAFMQ est conçu dans ce sens (cf. Réaménagement du personnel au CAFMQ).

Il est entendu que si des locales ou des régionales veulent se pencher sur des dossiers tels que: la loi sur les services de garde à l'enfance, les normes minimales de travail (loi 126), le supplément de revenu garanti, la pension alimentaire ou tout autre politique touchant directement la vie quotidienne des familles monoparentales, nous les inviteront fortement à le faire.

\* \* \* \* \*

## RÉAMENAGEMENT DU PERSONNEL AU CAFMQ

Avec maintenant 65 associations affiliées, les besoins sont toujours grandissants au CAFMQ au niveau de l'information, du soutien, de la représentation et de l'éducation populaire.

La nouvelle structure de régionalisation dont l'objectif principal est de créer des liens plus étroits entre les associations elles-mêmes et entre les associations et le CAFMQ est un bon pas vers l'unité. Toutefois, cette régionalisation doit être appuyée très

fortement, c'est-à-dire que le CAFMQ doit investir humainement et matériellement pour aider les régions qui ne sont pas encore régionalisées et consolider celles qui sont passées à l'action.

A cette effet, le Conseil d'administration a ouvert au CAFMQ un nouveau poste: celui d'agent de liaison. Ses principales fonctions sont d'entretenir un lien constant avec les associations locales, les comités régionaux et, également, d'animer dans les régions les programmes d'activités éducatives mis de l'avant par le Carrefour provincial.

Ce poste sera comblé par la directrice générale actuelle. Un concours a été ouvert dans les associations locales et au public en général en vue d'engager une nouvelle directrice générale. Cette nouvelle directrice générale devrait être en poste vers le début de décembre.

\* \* \* \* \*

## ENGAGEMENT D'UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE

Notre roman-fleuve intitulé "Engagement et démission de la secrétaire" se poursuit toujours. En effet, suite à la démission de Francine Laberge en août dernier, nous avons maintenant à nos services comme dactylo-réceptionniste Céline Paquin.

Céline nous a été référée par le Centre de main-d'oeuvre du Québec, elle habite Montréal et elle est monoparentale ayant fait partie de l'association de Verdun.

Nous osons croire que c'est le dernier épisode du roman-fleuve pour un bon moment!

\* \* \* \* \*

## COLLOQUE SUR L'ÉDUCATION POPULAIRE

Les 27 et 28 octobre dernier se tenait au CEGEP de Granby, un colloque sur l'éducation populaire organisé par les CEGEPS de Sherbrooke, Lennoxville, Drummondville et Granby.

L'objectif principal de ce colloque était de répondre à la question: "Quelle place le CEGEP doit-il occuper en éducation populaire?" Pour atteindre cet objectif, les participants, qui étaient des représentants d'organismes ayant une certaine activité éducative, ont décrit leur action en éducation afin d'en arriver à une certaine définition de l'éducation populaire.

Même si les participants ne sont pas parvenus à une définition de l'éducation populaire, mais à un ensemble de définitions, allant de "la sensibilisation à des champs de connaissances" jusqu'à "l'ensemble des connaissances et habilités que doivent se donner un groupe en vue de mener une action, et qu'ils doivent se donner dans l'action", ils sont arrivés à une certaine définition du rôle que le CEGEP doit jouer en éducation populaire.

Ainsi le CEGEP devrait avoir un rôle de soutien aux organismes populaires en mettant à leur disposition ses ressources humaines et matérielles. Il devrait être au service des organismes en étant "un facilitateur, un animateur, un consultant, un expert, mais en étant surtout pas un dirigeant ou un contrôleur". Il doit se préoccuper de la cueillette des besoins et y répondre, mais il ne doit pas créer des besoins, doubler des services existants ou prendre la place des organismes déjà présents dans la communauté. Alors que certains participants reconnaissent aux CEGEPS le droit d'initier des tables de concertation entre les différents organismes, d'autres ne reconnaissent ce rôle qu'aux organismes concernés qui ont la liberté de faire appel au CEGEP en tant que ressource.

Les représentants des organismes présents sont prêts à reconnaître au CEGEP un rôle en éducation populaire, mais non sans exprimer certaines réserves qui sont les suivantes: "Peur que le CEGEP crée de la dépendance et des besoins nouveaux; qu'il détermine son action en éducation populaire sur ses propres priorités ou intérêts, plutôt que sur les besoins exprimés par des organismes et la collectivité; qu'il crée de nouveaux organismes qui ne peuvent survivre; et que le budget des CEGEPS diminue le budget des organismes volontaires d'éducation populaire".

Même si ce colloque démontre chez certains CEGEPS une ouverture et une préoccupation sur ce qui se fait déjà en éducation populaire, et une volonté de consultation des organismes populaires, il me reste une préoccupation que j'aimerais partager, en terme de réflexion, avec les associations locales ainsi qu'avec le Carrefour, en tant qu'organisme faisant de l'éducation populaire.

Considérant les priorités gouvernementales en terme d'éducation populaire, qui se situent principalement au niveau de l'acquisition de connaissances et d'une formation du citoyen institutionnalisée, qu'est-ce qui nous assure que le rapprochement et l'échange de services entre les CEGEPS et les organismes populaires, n'est pas une tentative de récupération à long terme de toute l'éducation populaire, et un moyen d'assurer l'effondrement de notre droit au financement de notre éducation populaire?

Henriette Therrien,  
Délégué du CAFMQ au colloque.

## POURQUOI LES FEMMES SONT-ELLES PAUVRES?\*

Le Conseil national du bien-être social publiait dernièrement (octobre 1979) un rapport intitulé "LA FEMME ET LA PAUVRETE". Ce rapport a pour but de "décrire les femmes à faible revenu, d'étudier les causes de leur pauvreté et de proposer des mesures visant à améliorer leur situation. En s'arrêtant aux différentes étapes qui marquent la vie des femmes, il fera voir que la majorité des femmes canadiennes sont très vulnérables sur le plan financier et peuvent du jour au lendemain tomber sous le joug de la pauvreté."

Il est évident que nous ne pourrions pas transmettre en entier ce rapport dans cette chronique. Cependant, nous allons tenter de ressortir les passages touchant plus particulièrement les femmes monoparentales et aussi la conclusion générale. Nous espérons que ces quelques extraits piqueront votre curiosité et vous donneront le goût de lire ce rapport au complet.

### Les femmes séparées et divorcées

*"En cherchant les causes de la pauvreté répandue chez les mères chefs de famille, il ne faut pas oublier que bon nombre d'entre elles se sont mariées très jeunes. De 25 à 30% des nouvelles mariées ont moins de 20 ans; 43% des épouses qui divorcent se sont mariées à cet âge-là. Etant donné que les femmes qui se marient jeunes ont tendance à être moins instruites et à avoir de plus grosses familles, bon nombre de femmes divorcées auront de la difficulté à trouver un emploi convenable.*

*Un grand nombre de mères chefs de famille sont pauvres parce qu'elles ne reçoivent pas suffisamment d'argent de l'ex-mari. Malgré les nombreuses réformes qu'on a apportées au droit familial depuis quelques années, nulle part au Canada n'accorde-t-on à la femme la moitié des biens que le couple a acquis au cours du mariage, au moment d'un divorce ou d'une séparation. Même au Québec, où on dispose d'un régime matrimonial plus équitable qu'ailleurs, les droits aux pensions de retraite ne font pas partie des biens qu'on répartit également entre les ex-conjoints.*

*Non seulement les femmes séparées et divorcées sont-elles privées d'une part équitable des biens du ménage, mais aussi, très souvent, d'une pension alimentaire adéquate. Si le mari gagne peu d'argent ou s'il se remarie, il pourra difficilement faire vivre tout ce monde. De toute manière, plus de la moitié des pensions alimentaires ne sont jamais versées. Les modalités de perception des pensions sont si inefficaces qu'une femme peut être obligée de se présenter tous les mois devant les tribunaux pour faire valoir le même droit.*

*La mère chef de famille sans ressources financières qui ne peut*

travailler à l'extérieur ou qui décide de rester au foyer avec ses enfants n'a d'autre recours que le bien-être social. Qu'on les décrive comme "de l'aide sociale", "du bien-être social" ou "de l'assistance sociale", ces prestations ont deux caractéristiques communes d'un bout à l'autre du pays: elles sont insuffisantes et humilient ceux qui les reçoivent.

## Les veuves

Même les femmes dont le mariage a réussi et qui ont passé de longues années au sein d'une famille à l'aise risquent beaucoup d'avoir à franchir l'étape pénible entre toutes, c'est-à-dire de se trouver veuves.

Puisque les femmes, au Canada, épousent des hommes un peu plus âgés qu'elles et dont l'espérance de vie est moins longue que la leur, la plupart se trouveront veuves à un moment donné. C'est alors qu'elles deviendront membres du groupe le plus pauvre de notre société. En 1975, 45% des veuves de 55 à 64 ans vivaient dans la pauvreté; dans le cas des veuves de plus de 65 ans, la proportion s'élevait à 66%.

Contrairement à ce qu'on pense, les régimes de pension des hommes mariés protègent rarement leurs épouses de façon adéquate lorsqu'ils meurent. Moins de la moitié des travailleurs contribuent à un régime de pension privé fourni par l'employeur, et la moitié de ceux-là contribuent à un régime n'ayant prévu aucune prestation pour leur veuve. Moins d'une veuve sur quatre, au total, bénéficiera de prestations régulières grâce au régime de pension fourni par l'employeur du défunt mari. Et les prestations ne s'élèveront le plus souvent qu'à 50% seulement du montant auquel le mari aurait droit.

Quant aux femmes qui compteraient sur les épargnes ou sur la police d'assurance-vie du mari, elles risquent fort d'être déçues. Une étude portant sur les dépenses et les épargnes des couples dans la cinquantaine a révélé que les seuls à pouvoir épargner suffisamment en vue de leurs vieux jours sont les couples dont le revenu les place dans les 20% des gens aux revenus les plus élevés. Pour ce qui est de l'assurance-vie, les prestations de décès versées en vertu de polices individuelles étaient en moyennes de 4000\$ environ en 1977. A peine de quoi acquitter le coût de funérailles de première classe!

## Conclusion

La plupart des femmes au Canada doivent faire face à la pauvreté à un moment donné dans leur vie. Il est rare qu'elles deviennent pauvres suite à des circonstances qui auraient pu être contrôlées; il n'arrive pas souvent non plus que ce soit le résultat d'une malchance extraordinaire. Les femmes sont pauvres, la plupart du temps, parce que c'est la conséquence logique du rôle qu'on leur

demande encore de jouer dans notre société.

Les femmes sont vulnérables sur le plan financier pour la bonne raison qu'on suppose généralement que la plupart d'entre elles pourront toujours compter sur un père ou un mari pour subvenir à leurs besoins. En réalité, un homme sur dix est incapable de faire vivre sa famille et presque trois femmes sur quatre se retrouvent seules à un moment donné dans leur vie d'adulte, le plus souvent à cause du décès du mari ou de dissolution du mariage. Au moment où les femmes se voient forcées de subvenir elles-mêmes à leurs besoins, elles découvrent le plus souvent que leur formation et leur mode de vie les y ont fort mal préparées.

On aurait tort de croire, comme d'aucuns l'affirment, que la situation des femmes s'est beaucoup améliorée au cours des dernières années et qu'elle continuera à s'améliorer sans qu'on s'en préoccupe dans les années à venir. Des données objectives démontrent qu'il n'en est rien. En dépit d'une participation accrue des femmes sur le marché du travail depuis une dizaine d'années, elles occupent toujours dans les mêmes proportions les emplois les plus mal rémunérés dans les domaines du travail de bureau, de la vente et des services. Des données révèlent qu'il en est de même dans le domaine de l'éducation: même si les femmes ont un niveau de scolarité plus élevé, on continue néanmoins à diriger la grande majorité d'entre elles vers les domaines traditionnellement "féminins".

A moins que les gouvernements n'interviennent énergiquement pour enrayer les conséquences néfastes des stéréotypes sexuels dans nos écoles et nos médias, pour apporter une réforme du droit familial reconnaissant l'égalité des conjoints, pour adopter des stratégies facilitant l'avancement des femmes sur le marché du travail, pour appuyer davantage les services de garde d'enfants et d'autres mesures d'aide aux parents, et pour améliorer les programmes de sécurité de revenu à l'intention des femmes défavorisées, rien ne nous permet de croire que les prochaines générations de femmes au Canada seront moins vulnérables à la pauvreté."

---

\* (Extrait du rapport du Conseil national du bien-être social, La femme et la pauvreté, octobre 1979, pp 30-31, 34-35 et 57-58.)

NOTE: Vous pouvez vous procurer ce rapport gratuitement en vous adressant au Conseil national du bien-être social  
Immeuble Brooke Claxton  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K9

## ACEF: OFFENSIVE "RACKETS"

L'Association Coopérative d'Economie Familiale (ACEF) lance présentement une offensive au niveau des "rackets" à la consommation.

Nous invitons tout le monde à communiquer avec nous dès qu'une pratique commerciale leur semble douteuse ou carrément frauduleuse.

Nous vérifierons la plainte et si elle est justifiée, ensemble nous prendrons les mesures nécessaires pour dénoncer et faire disparaître cette pratique qui vise à nous exploiter...

Joignez-vous à nous dans cette offensive. Parlez-en à votre entourage et soyez aux aguets des pratiques commerciales douteuses!

L'équipe de l'ACEF attend vos appels! Téléphone:(514) 526-0684

## L'ACEF, C'EST...

L'ACEF publiait en avril 1979 une brochure intitulée: L'ACEF C'EST... Vous trouverez dans cette brochure les chroniques suivantes:

- les ACEFs: depuis 1962
- l'ACEF et l'endettement
- les services et les activités
- l'ACEF et les luttes
- le Mouvement ACEF
- la liste des bureaux régionaux

Vous pouvez vous procurer cette brochure en écrivant à:

L'ACEF  
1212 rue Panet  
Montréal, Québec.

@ @ @ @ @ @ @ @ @ @

## SORIF

Nous vous rappelons que le prochain stage de formation de SORIF débutera en janvier 1980. A cet effet, les entrevues de sélection auront lieu en novembre. Nous vous invitons dès maintenant, les associations de la région de Montréal, à référer des candidates qui pourraient bénéficier des services de SORIF.

Les personnes intéressées à faire partie du prochain groupe de stagiaires doivent téléphoner à 526-0811 pour prendre rendez-vous; demandez Louise Boivin ou Gabrielle Ciesielski.

Les objectifs de SORIF sont toujours les mêmes: la réintégration au marché du travail et le développement de l'autonomie.

Le programme de SORIF est réparti sur 17 semaines et les stagiaires sont payées pour toute la durée du stage.

## "LE SENS RÉEL DE L'ÉDUCATION FAMILIALE"

En avril dernier, la Société de recherche en orientation humaine Inc. (SROH) organisait, dans le cadre de l'année internationale de l'enfant, une conférence-débat sur le thème "La compétence de l'adulte vis-à-vis l'enfant". Suite au grand intérêt soulevé par le sujet chez tous les participants, le Comité d'aide à la jeunesse de la SROH veut permettre de poursuivre la réflexion en offrant au public une table-ronde sur "Le sens réel de l'éducation familiale".

Tous les gens concernés par la question de la jeunesse, tous ceux qui ont quelque chose à dire, tous ceux qui s'interrogent sont cordialement invités à participer à cet échange dans le cadre de l'Année de l'enfant. Le prix d'entrée est de 4\$. Cette rencontre aura lieu le dimanche 18 novembre 1979, à 14:30, à l'Hôtel Loew's La Cité, 3625 avenue du Parc, à Montréal. Si vous désirez de plus amples renseignements, veuillez communiquer au siège social de la SROH au: (514) 523-5677.

@ @ @ @ @ @ @ @ @ @ @

## AMNISTIE INTERNATIONALE

AMNISTIE INTERNATIONALE, pour des raisons humanitaires, s'occupe, en dehors de tout critère racial, religieux ou politique, d'obtenir la libération de prisonniers d'opinion non-violents et travaille aussi à l'abolition de la torture partout dans le monde. Cette action menée par 200 000 membres dans plus de 102 pays et récompensée par le prix Nobel de la paix 1977 s'étend à tous les pays où les droits humains sont bafoués.

AMNISTIE INTERNATIONALE tente actuellement de sensibiliser la population sur la question des violations des droits humains. En cette année internationale de l'enfant, AMNISTIE INTERNATIONALE met l'accent sur des cas d'enfants emprisonnés, torturés ou disparus (cf. Collectivités nouvelles) en raison des convictions politiques de leurs parents et ce, dans plus de 22 pays.

Nous incluons dans l'envoi du Bulletin de liaison un dépliant expliquant le travail auquel sont conviés les membres de AMNISTIE INTERNATIONALE.

AMNISTIE INTERNATIONALE, section canadienne (francophone) est située au 1800 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Québec. H3H 2H2. Téléphone: (514) 931-5897.

@ @ @ @ @ @ @ @ @ @ @

## LA RÉGIONALISATION

Les représentantes des associations d'Alma, Bas-Saguenay, Chicoutimi, Dolbeau et St-Félicien ont accepté, lors d'une rencontre tenue le 31 août dernier à Alma, de dissoudre le Comité régional Saguenay-Lac St-Jean. Par la même occasion, elles acceptaient d'entreprendre les démarches pour mettre sur pied un comité régional pour les régions respectives du Saguenay et du Lac St-Jean. Seule la représentante d'Alma attendait un mandat de son association pour adhérer à l'un ou l'autre des comités.

Comité régional (éventuel) Lac St-Jean:  
Dolbeau  
St-Félicien  
Alma?\*

Comité régional (éventuel) du Saguenay:  
Chicoutimi  
Bas-Saguenay  
Jonquière  
Alma?

Nous espérons que ces deux comités régionaux se forment (de façon provisoire ou permanente) le plus tôt possible!

## ... DE LAVAL

L'Association Parents uniques Laval Inc. fêtait le 17 octobre dernier son septième anniversaire de fondation. Cette soirée d'information réunissait les amis et membres de l'association. La direction et les permanents du CAFMQ étaient invités pour cette rencontre. Yves Staumont, secrétaire à l'Exécutif, a assisté à cette rencontre. Voici ce qu'il nous rapporte:

"Lee Brault, présidente du Conseil d'administration de l'association, a ouvert la soirée par la présentation des membres, amis, collaborateurs et sympathisants. Avec beaucoup d'humour, Lee a reçu les représentants de Centraide Laval en indiquant que ces derniers étaient les bienvenus ainsi que le chèque bien nécessaire qui rendra possible, entre autre, la permanence de la directrice.

Par la suite, elle a fait une rétrospective de l'année. Présentation du répertoire de l'année 1978-1979, source d'in-

---

\* Aux dernières nouvelles, nous apprenions qu'Alma a joint Le Comité régional Lac St-Jean

formation utile à tous: présentation d'un mémoire à la révision du code civil, étude sur les familles monoparentales lavalloises et ce, dans le cadre d'un projet Canada au travail "Recherche et loisir", enfin, un vidéogramme qui devient le moyen de diffuser le résultat de la recherche au public.

Agathe Lupien, directrice, a présenté et décrit le programme de l'année 1979-1980. Ce programme est l'image positive d'une association qui fait bénéficier toute femme qui joint Parents uniques Laval.

Une permanence assurée au Centre de neuf heures à dix-sept heures, accueil, écoute et information aux femmes séparées et divorcées, enfin, réalisation du programme d'activités.

La pause-café m'a permis de causer plus particulièrement avec Agathe et Lee, des personnes que j'ai rencontrées il y a quelques années déjà; ça a été doublement agréable d'être en leur compagnie en tant que représentant pour le CAFMQ et personnellement.

Hier, aujourd'hui, Parents uniques Laval Inc., c'est beaucoup de collaboration qui, d'un jour à l'autre, répond aux besoins immédiats des monoparentaux.

Merci pour le chaleureux accueil des parents uniques de Laval et félicitations pour leur septième anniversaire!"

Yves Staumont  
Secrétaire à l'Exécutif.

\* \* \* \* \*

#### ... DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN

Les 25, 26 et 27 septembre derniers, Suzanne Lamont, personne-ressource au Comité du Congrès d'orientation, et la directrice générale se rendaient dans la région du Saguenay-Lac St-Jean.

Cette visite avait pour but d'informer les membres et le public en général sur les objectifs et le rôle du CAFMQ, se renseigner sur la structure et les moyens de fonctionnement des associations, finalement, voir où en est rendu le processus de régionalisation. De plus, Suzanne Lamont s'est chargée de diffuser le questionnaire-recherche dans cette région.

\* \* \* \* \*

## ... DU BAS-SAGUENAY

A la rencontre du 25 septembre à Port-Alfred, seulement six membres sont présents. Les associations de Chicoutimi et Jonquière sont absentes malgré l'invitation lancée par la responsable du Bas-Saguenay, Carmen Gauthier. Le curé de la paroisse et deux jeunes étudiants se joignent au groupe. La directrice générale fait un court exposé sur le Carrefour provincial (objectifs, rôle, fonctionnement, etc.) et le processus de régionalisation. S'ensuit une discussion sur la situation socio-économique des familles monoparentales et le débat s'intensifie sur l'origine du carcan actuel immobilisant les femmes dans leur maison. Les jeunes étudiants et le curé font preuve d'une grande ouverture d'esprit. Ce dernier semble intéressé à encourager le mouvement.

Le questionnaire est expliqué par Suzanne et rempli par les membres présents. L'assemblée se termine à 23 heures. Malgré leur déception, la présidente, Carmen Gauthier, et la secrétaire démontrent une volonté ferme de travailler à la reconstruction de l'association de façon démocratique.

Il semble y avoir au Bas-Saguenay et au Saguenay en général une grande difficulté de mobilisation. Il faudra mettre l'accent sur l'information, le recrutement, et contacter les organismes du milieu (CLSC, CSS, etc.) pour obtenir un support de redémarrage.

\* \* \* \* \*

## ... à ALMA

Mercredi 26 septembre avait lieu à Alma une rencontre planifiée par Monique Hudon. La réunion a lieu à la Maison communautaire du Comité de citoyennes averties, organisme à but non lucratif animé par Etienne Daller. Le Comité des citoyennes averties a été mis sur pied il y a environ un an et regroupe surtout des assistées sociales dont certaines sont parents uniques. En plus, six femmes de l'association de familles monoparentales d'Alma sont présentes.

Après l'exposé de la directrice générale du CAFMQ, la discussion, animée par Etienne s'est engagée sur l'analyse des besoins et des problèmes socio-économiques du coin. Chacune des personnes présentes a pu s'exprimer sur la question à partir de son expérience de vie.

La participation au questionnaire-recherche par les membres concernés a aussi suscité l'intérêt des autres; certaines ont indiqué que le questionnaire était un outil de prise de conscience et d'éducation.

L'association monoparentale d'Alma est en reconstruction. Des causes freinant le recrutement ont été identifiées: 1) la signification péjorative, pour beaucoup de citoyens, du terme monoparental suite à un incident du passé. On ridiculise le terme, par exemple: "moineau parental" ou bien "monomental"; 2) l'attitude méprisante de certains agents de l'aide sociale envers les femmes chefs de familles et les assistés sociaux en général; 3) la difficulté de recréer un enthousiasme pour la participation; l'apprentissage de la démocratie au niveau du leadership est à bâtir.

La rencontre s'est terminée après un souper communautaire où régnait un climat de solidarité. Les membres actuels ont exprimé leur accord avec l'objectif principal du Carrefour. Déjà des moyens de recrutement étaient envisagés.

\* \* \* \* \*

...à DOLBEAU

Jeudi le 27 septembre avait lieu à Mistassini la soirée de reprise des activités de l'année 79-80 pour l'association La Relance Inc. de Dolbeau. Les membres de l'association l'Eveil de St-Félicien participaient à cette rencontre. La soirée, sous la présidence de Thérèse Villeneuve, se divisait en deux parties: 1<sup>o</sup> l'information relative au CAFMQ, diffusion du questionnaire-recherche et questions, 2<sup>o</sup> danse et prix de présence.

Le tout avait été organisé et planifié très efficacement par le comité responsable. Plusieurs personnes se partageaient les différentes tâches d'accueil aux membres et aux visiteurs, le paiement des cotisations, le système de son, etc.

L'exposé de la directrice générale suscita beaucoup d'intérêt et les questions et commentaires subséquents ont traduit une prise de conscience et le désir d'une action collective pour plusieurs des participants.

Malgré l'ambiance de fête à cette réunion d'ouverture, les membres ont consenti unanimement à remplir le questionnaire.

La Relance Inc. est une association active et sous le signe de la solidarité. On organise pour les membres environ cinq activités récréatives par année et l'on se réunit une fois par mois en assemblée générale avec une moyenne de 30 participants en plus d'offrir des services de relation d'aide et d'information et de référence aux ressources de la communauté. Le comité responsable comprend huit membres et les tâches sont divisées équitablement. Le leadership semble partagé au sein de cette équipe et chacun comprend et assume son rôle en terme de service.

... des visiteuses,

Suite aux expériences vécues d'information, d'échanges, d'analyse et de soutien avec les différentes associations du Saguenay et du Lac St-Jean, nous sommes convaincues de l'importance de ces visites régionales. Ces séances d'information sont nettement éducatives et remplissent aussi une fonction de catalyseur de la prise de conscience collective. Ce trait d'union entre les associations et le CAFMQ assure une coordination efficace des efforts de tous et chacun en plus d'offrir sur place une aide technique dans le processus de résolution des difficultés de fonctionnement.

\* \* \* \* \*

ATTENTION ... ATTENTION...ATTENTION...ATTENTION...ATTENTION...

## RETOUR AUX ÉTUDES

Afin de favoriser le retour aux études des femmes assistées sociales, nous invitons celles qui ont ou ont eu des difficultés à atteindre leur but, à communiquer d'ici le 15 novembre avec le CAFMQ au numéro suivant: (514) 288-5224.

\* \* \* \* \*

## DE PARTOUT DANS LE MONDE DES ENFANTS CRIENT AU SECOURS!

Uruguay. Cecilia Carrere Garcia a 5 ans et ne connaît pas son père. Elle a 3 mois lorsque ses parents sont faits prisonniers politiques. Peu après, on l'amène en prison aux côtés de sa mère. Mais on l'en fait sortir et elle restera un an et demi sans avoir ses parents. La mère libérée doit s'exiler avec sa fillette. Le père est toujours incarcéré.

Syrie. Sylvie a dû s'exiler au Liban avec sa famille: un père ex-détenu politique que la police garde à l'oeil, une mère malade et quatre soeurs et frères, auxquels s'ajouteront deux orphelins dont les parents ont été tués pendant la guerre civile libanaise. Ces retrouvailles furent peu. Le père est à nouveau repéré par les forces de sécurité syriennes et ramené en Syrie pour un second emprisonnement.

Indonésie. Un enfant se trouve depuis plusieurs années en prison avec sa mère, Mme S. qui a fait partie de l'organisation Cerwani regroupant des femmes de gauche. Le père a été tué à Djakarta dans une tentative de coup d'Etat. On ne reçoit ni visite ni nouvelles des autres enfants confiés à des parents. Un jour que la mère est en train de sortir les ordures de la prison, elle aperçoit un de ses fils et se met à l'appeler, attirant l'attention du gardien. "C'est mon fils" proteste-t-elle à celui qui veut l'empêcher de parler à ce garçon méconnaissable, réduit à la mendicité, qui vit et dort dans la rue.

Retenus comme otages, des enfants plus âgés paient parfois de leur vie l'engagement politique des parents. C'est le cas de Joel, 17 ans, fils du peintre et médecin paraguayen renommé, le Dr Joel Holden Filartiga, dont l'opposition au régime dictatorial du pays et l'assistance aux pauvres sont considérées gênantes. Enlevé dans la nuit du 13 mars 1976, il subit un interrogatoire en règle et succombe aux coups qui lui sont portés. Le rapport d'autopsie révèle que la torture n'a pris fin qu'avec la mort.

Après avoir entendu ces témoignages, peut-on rester plus longtemps insensibles aux enfants qui crient au secours du fond de leur détresse et attendent de l'aide, des interventions, ou, tout au moins, des dénonciations de la part de ceux qui vivent en zone libre? Il nous appartient de nous demander jusqu'où un gouvernement peut jouer avec la mort ou la vie des enfants dont il doit défendre les intérêts. Jusqu'où il peut les dépouiller de leurs droits, en faire le jouet idéologique contradictoire, ou les victimes innocentes de visées politiques aussi cruelles qu'inhumaines. C'est à chacun de nous d'y répondre et d'user de son influence pour que prennent fin ces abus de pouvoir mettant en péril non seulement la liberté mais l'existence même d'enfants qui, comme les nôtres, ont droit de vivre et de grandir en toute sécurité.